

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 613-1, D.623-6 et D. 613-7,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignements d'enseignement supérieur,

Vu les arrêtés du 9 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'université Lille-III à délivrer les diplômes nationaux,

Vu les propositions de la directrice de l'Unité de Formation et de Recherche d'Humanités et de la directrice du département Arts,

Décide :

Art. 1 : sont nommés pour l'année universitaire 2017-2018 membres du jury d'examen du diplôme de la **licence Arts, Lettres, Langues, mention ARTS**:

Présidente : Ariane MARTINEZ (MCF)

Grégory GUEANT (PRAG)  
Sotiri HAVIARAS (MCF)  
Valérie BOUDIER (MCF)  
Laetitia DOAT (MCF)  
Géraldine SFEZ (MCF)  
Mélissa GIGNAC (MCF)

- **Parcours musique et musicologie**

Président : Grégory GUEANT (PRAG)

Francis COURTOT (MCF)  
Romain BRICOUT (MCF)  
Christian HAUER (PR)

- **Parcours études en danse**

Présidente : Laetitia DOAT (MCF)

Marie GLON (MCF)  
Philippe GUISGAND (PR)

- **Parcours arts de la scène**

Président : Sotiri HAVIARAS (MCF)

Véronique PERRUCHON (MCF)  
Ariane MARTINEZ (MCF)

- **Parcours arts plastiques**

Présidente : Valérie BOUDIER (MCF)

Anne CREISSELS (MCF)  
Nathalie DELBARD (PR)  
Océane DELLEAUX (MCF)  
Raphaël GOMERIEUX (PRAG)  
Véronique GOUDINOX (MCF)  
Aurélien MAILLARD (PRAG)  
Didier VIVIEN (MCF)

- **Parcours études cinématographiques**

Présidente 1ère année : Mélissa GIGNAC (MCF),  
Présidente 2ème et 3ème année : Géraldine SFEZ (MCF),

Edouard ARNOLDY (PR)  
Laurent GUIDO (PR)  
Joséphine JIBOKJI (MCF)  
Jessie MARTIN (MCF)

**Art. 2 : sont nommés pour l'année universitaire 2017-2018 membres du jury d'examen du diplôme du master Arts, Lettres, Langues, mention ARTS :**

Présidente : Véronique GOUDINOUX (PR)

Edouard ARNOLDY (PR)  
Anne BOISSIERE (PR)  
Francis COURTOT (MCF)  
Nathalie DELBARD (PR)  
Laurent GUIDO (PR)  
Philippe GUISGAND (PR)  
Jessie MARTIN (MCF)  
Véronique PERRUCHON (MCF)

**Art. 3 : le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les lieux d'enseignement.**

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 17 avril 2018

Jean-Christophe CAMART

